

dices certains. Avec ces précautions, il prévendra les lacunes et les doubles emplois de semences, toujours nuisibles au succès de la prairie.

50. Lorsqu'on doit devoir associer plusieurs espèces de plantes sur le même champ, il est prudent de semer chaque espèce l'une après l'autre, afin d'éviter l'inconvénient qui résulte ordinairement de la différence de leur poids spécifique, lorsqu'on mêle les semences avant de les répandre.

60. Les semences doivent être couvertes immédiatement derrière le semeur, afin que le vent ne puisse pas les déplacer, d'une part, et de l'autre, afin que les oiseaux ne les mangent pas; ce qui, malgré toutes les précautions précitées, produirait nécessairement des vides ou surcharges qu'il est essentiel d'éviter.

70. Elle doivent être, à raison de leur finesse, peu profondément enterrées, avec une herse légère ou un châssis garni d'épines, ou seulement avec le rouleau, surtout sur les terres humides; on imite d'ailleurs en cela la nature, qui ne recouvre ordinairement que les quelques feuilles les semences placées d'elles-mêmes dans de légers enfoncements, où elles jouissent de l'air essentiel à leur développement et qui leur devient d'autant plus nécessaire qu'elles sont plus petites.

80. Quelque moyen qu'on croie devoir employer pour recouvrir les semences, il est toujours important que les instruments adoptés à cet effet ne fassent aucune traînée et ne gâchent point la terre, et, dans tous les cas, l'opération du rouleau, indispensable dans les terres sèches, est toujours utile pour faciliter celle du fauchage par la suite.

Vous devons examiner ici une question assez importante, qui se trouve nécessairement liée à notre objet, et qui a plus d'une fois fourni matière à discussion.

Convient-il de semer seules les plantes vivaces ou bisannuelles dont on veut former des prairies artificielles, ou de les associer avec des grains, ou avec toute autre production annuelle?

Cette question, controversée et contradictoirement décidée par divers agronomes, nous fournit une nouvelle preuve de l'inconvénient des propositions générales et exclusives en agriculture.

Les uns, prétendant que les plantes annuelles qu'on associe aux jeunes plantes des prairies leur nuisent, en les privant d'air et de lumière, deux des principaux agents de la végétation, ont décidé que cette association était toujours nuisible.

Les autres, prétendant de leur côté que chaque plante trouve dans la terre une nourriture qui lui est particulièrement convenable, ont assuré que cette association pourrait se faire sans que les plantes qui devaient former la prairie éprouvassent la moindre soustraction de la substance alimentaire qui leur était exclusivement affectée.

Nous observerons d'abord que la privation d'air et de lumière n'a lieu que lorsque les plantes annuelles, associées à celles qui doivent former la prairie, sont semées dru, ce qu'il est toujours facile d'éviter; et ensuite, nous dirons que, quoique nous ayons eu souvent occasion de nous convaincre qu'une plante qui croît à côté d'une autre, semée en même temps, soutire plus ou moins de la nourriture de sa voisine, quelle que soit la différence qui existe entre la forme de leurs racines et leur organisation particulière, vérité dont l'ensemencement des prairies nous offre surtout de frappants et fréquents exemples, nous n'en sommes pas moins d'avis qu'il y a généralement de l'avantage à associer, la première année, les plantes annuelles à celles qui sont destinées à former la prairie par la suite, parce que la

bénéfice que procure la récolte des premiers excède de beaucoup la perte occasionnée par la soustraction d'une portion de la nourriture des dernières; 20. l'ombrage procuré par un ensemencement convenable est plus salutaire qu'il n'est nuisible aux plantes faibles que les autres abritent, surtout sur les terres et dans les années sèches, en les garantissant très-efficacement d'une trop grande évaporation, du hâle, des vents violents et des effets d'une chaleur excessive; 30. il est important de ne pas perdre un non-produit une année entière, sur une terre que nous supposons convenablement préparée par les labours et les engrais, avant son ensemencement.

D'ailleurs, lorsqu'on s'aperçoit qu'une végétation trop vigoureuse peut intercepter l'air et la lumière, il est toujours facile de sacrifier au profit de cette première récolte, en la fauchant; et le fourrage qui en provient, sans nuire à la prairie, vaut beaucoup mieux et coûte beaucoup moins que celui des plantes qui croissent ordinairement spontanément dans les prairies seules seules, et qui exigent en outre de dispendieux sarclages.

Nous pensons donc que, dans le plus grand nombre de cas, il résulte des avantages importants de cette association, qui pourrait cependant ne pas convenir à quelques positions basses et humides.

On peut semer avec les prairies, sur les terres bien préparées, le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le lin, le sarrasin, les fèves, les vesces, les gesces, le lupin et plusieurs autres plantes annuelles.

L'orge, d'après l'expérience de plusieurs agronomes, paraît être une des plus convenables pour cet objet, parce qu'elle exige comme les prairies, pour prospérer, une terre bien ameublie, et dans le meilleur état de culture, et parce que s'élevant peu, et mûrissant promptement, elle est bien plus utile que nuisible, quoiqu'elle soutire beaucoup de nourriture du sol.

Les mêmes observations sont aussi applicables au lin.

Le sarrasin, qui emprunte proportionnellement beaucoup moins de terre, a toujours paru aux agronomes mériter la préférence pour les ensemencements tardifs, et sur les terres de médiocre fertilité.

Les fèves, les vesces et les gesces épuisent très-peu la terre, surtout lorsqu'elles sont fauchées de bonne heure; elles l'ameublissent beaucoup, et conviennent essentiellement pour cet objet sur les terres compactes et argilieuses. Les céréales peuvent être avantageusement ramées et soutenues par les premières ou par des grains.

Le lupin convient surtout aux terres naturellement peu fertiles.

Les semences de ces plantes annuelles doivent être enterrées à une plus grande profondeur que celles des prairies, il convient de les semer les premières, et de bien herser la terre avant de semer les autres.

Quelquefois on laisse lever avant de faire un second ensemencement, ce qui dépend de la terre et de quelques autres convenances locales; mais il est essentiel, dans ce cas, que les plantes annuelles, dont la végétation est plus accélérée que celle des plantes vivaces, parce qu'elle est moins prolongée, ne soient pas trop élevées, parce qu'alors elles pourraient les étouffer.

Quelquefois aussi on sème les prairies au printemps, sur des terres ensemencées en grains en automne: indépendamment du même inconvénient que ci-dessus, qu'on peut avoir à redouter alors, la terre ne se trouvant plus aussi meuble que si elle avait été fraîchement labourée, les semences se trouvent souvent dans une position moins favorable pour